



VOénergies installations SA

Installation d'une pompe à chaleur À Eclagnens

Remplacement d'une chaudière à mazout par une pompe à chaleur dans une maison déjà équipée d'une installation solaire thermique et photovoltaïque

Nous avons au préalable, établi un certificat énergétique CECB. Nos équipes ont ensuite accompagné le client dans les démarches administratives visant l'obtention du permis de construire et des subventions. Puis, dans chaque étape de son projet, de l'élaboration à la mise en service. La chaleur est maintenant distribuée via le réseau d'eau et de radiateurs.

Subvention du canton de Vaud : CHF 4'000.- pour la PAC

Réalisation en décembre 2020

